

=====
CONVENT 1970

°
° °

1970

COMMISSION de LAÏCITE

CONCLUSIONS

°
° °

Philosophique, philanthropique et progressive, la Franc-Maçonnerie du Grand Orient de France travaille à la recherche d'une morale pragmatique reflétant son idéal.

Société discrète, elle permet la réunion et la concertation fraternelle d'hommes de haute valeur morale que leurs activités profanes séparerait.

L'Homme de tous les lieux, de tous les temps, voit et a vu, son comportement orienté par trois grands impératifs :

- ce qui se suppose, la " libido ", au sens le plus large du terme, issue de l'inconscient ;
- ce qui s'impose sur la voie de la subsistance, de l'intérêt matériel ;
- ce que propose la pensée à la soif de comprendre, d'expliquer, de trouver une raison à sa propre existence.

Après avoir étudié la sexualité, aspect important de la " libido ", le rôle éventuel du matérialisme dialectique dans la recherche du gain matériel, quant au troisième volet de la personne humaine, la Commission de Laïcité transmet à la Commission compétente un projet de question soumis par une Région.

Ses travaux seraient stériles si les hommes et la Société n'en bénéficiaient pas.

La Laïcité, chère aux Francs-Maçons, projette dans le monde profane un idéal susceptible d'aider l'Humanité à se sauvegarder.

Les hommes s'affrontent encore, les armes à la main, au nom d'une religion, d'une idéologie, dans une société où la satisfaction des intérêts matériels fait perdre le sens des nécessaires solidarités.

.../

Les rapports communiqués par divers Congrès Régionaux de 1970 exigent fermement une définition précise de la Laïcité.

Ces rapports soulignent l'hésitation des Ateliers à aborder le problème de la Laïcité.

Les FF. . . , qui n'aspirent pas au repos, sont en effet désorientés par le sens à donner au mot " Laïcité ".

Ses aspects extrêmes paraissent inconciliables.

Une Région demande de " traduire dans les faits, et dans notre enseignement, en tout premier lieu, la véritable laïcité ".

La Commission demande au Convent de mettre un terme au malaise, pour ne pas dire plus, qui menace la sérénité de l'Obédience au sujet de la laïcité.

Comme l'absence de Laïcité menace la sécurité du monde profane.

°
°

Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement.

La Commission fait sienne la définition proposée à l'issue des travaux du week-end " Point sur la Laïcité 1969 ", organisé par l'Obédience.

Le mot " Laïcité " évoque un idéal à la fois individuel et social et implique une action permanente en vue de la réalisation de cet idéal.

La Laïcité vise à libérer l'enfant et l'adulte de tout ce qui limite, aliène ou pervertit la pensée ou l'action, notamment des angoisses ataviques, des préjugés, des structures périmées et des pressions d'ordre culturel, économique, social, politique et religieux. Elle vise à développer en lui, dans le cadre d'une formation intellectuelle, morale et civique permanentes, l'esprit critique ainsi que le sens de la solidarité et de la fraternité humaine. Elle vise à instaurer, par delà les divergences idéologiques, raciales et nationales, une communauté humaine toujours mieux organisée pour l'épanouissement de tous, communauté d'où seront exclus toute exploitation, et tout conditionnement de l'homme par l'homme, tout esprit de fanatisme, de haine et de violence.

L'humanisme laïque ainsi défini n'est que la projection de notre idéal maçonnique dans un monde menacé d'une totale déshumanisation, sinon d'une destruction totale.

Par son universalité et sa générosité, cet humanisme est le seul moyen de lui éviter ces dangers. C'est même ce qui lui vaut sa persistante actualité.

.../

La Commission souhaite que cette définition soit largement diffusée non seulement dans le monde profane mais aussi dans chaque Loge.

Chaque Maçon doit donc se sentir concerné.

Son devoir est non seulement de s'informer, le cas échéant, mais encore d'éclairer et de démystifier, ensuite de participer à l'action laïque dans quelque domaine que ce soit et d'urgence, sans perdre de vue que les nations sont de plus en plus solidaires et que l'action laïque restera étriquée si elle se maintient sur le seul plan national, sans coordination internationale et plus particulièrement européenne.

Au Grand Orient de France, il appartient d'assumer, sous la direction du Conseil de l'Ordre, aidé par les structures nouvelles de l'Ordre, cette mission historique.

°
° °

9 septembre 1970 LF